



FICHE PRESSE

Strasbourg, le 8 novembre 2021

# Une démarche partagée pour garantir l'éducation pour tous-tes

Si les compétences obligatoires de la Ville portent essentiellement sur la construction et l'entretien des écoles, celle-ci a acquis au fil des années une légitimité pour évoquer la réussite éducative des enfants avec l'ensemble de la communauté éducative. Les orientations politiques présentées lors du conseil municipal du 21 juin 2021 témoignent de cette ambition.

Forte de ses **25 000 élèves** et **113 écoles**, dont 71 sont situées dans les treize quartiers prioritaires du territoire, la Ville de Strasbourg est une actrice majeure de la communauté éducative, en lien avec les familles, l'Éducation nationale et les acteurs professionnels de l'éducation formelle et informelle. Un budget de **109,3 millions d'euros** (masse salariale 2020 comprise) est consacré à l'éducation en 2021.

L'objectif de l'action municipale en matière éducative est avant tout de garantir l'équité territoriale, de fournir aux élèves un cadre de vie sain et durable et d'engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour tout le mandat, en transversalité avec les différents élu-es de la Ville.

#### I. Le groupe scolaire Gustave-Doré

L'école maternelle et élémentaire Gustave-Doré, mise en service en 1958 (2019 pour la cantine), fait l'objet de travaux de restructuration, extension et mise en sécurité, ainsi que de création d'un restaurant scolaire, depuis 2019. Ceux-ci devraient s'achever d'ici fin 2023.

Les travaux ont notamment permis la mise en accessibilité des bâtiments, l'amélioration fonctionnelle et des performances énergétiques ainsi que l'aménagement d'un nouveau parvis des écoles pour un coût total de **17,4 millions** d'euros.

À la rentrée 2021, le groupe scolaire comptait **271 élèves en maternelle** et **419 en élémentaire**.

Contact presse: Laura Martin - 03.68.98.68.67 - laura.martin@strasbourg.eu

#### II. Grandir dans un bâtiment durable et sain

Comme le groupe scolaire Gustave-Doré, différentes écoles du territoire ont pu bénéficier de restructurations pour garantir aux enfants un enseignement dans les meilleures conditions. Plusieurs opérations de construction et rénovation ont pu être livrées à la rentrée de septembre 2021, en plus de celle du groupe scolaire Gustave-Doré : extension/restructuration de la maternelle Stockfeld, restaurant scolaire Schluthfeld, extension/restructuration de l'école maternelle Gutenberg.

Le futur Plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 prévoit pas moins de cinq créations de nouveaux groupes scolaires, y compris la restauration scolaire, l'engagement de grosses opérations de restructuration, la mise en sécurité de de sept écoles et la rénovation thermique de nombreux établissements.

En complément du Plan Canopée, qui prévoit la protection et l'extension du patrimoine arboré public et privé, la ville de Strasbourg mène également un projet ambitieux visant à végétaliser les cours d'école au bénéfice des plus jeunes. Les besoins spécifiques des enfants, enseignants, professionnels municipaux, parents et habitants, ainsi que les enjeux climatiques et éducatifs, ont été pris en compte dans la démarche.

Trois premières écoles (Fischart, Rhin et Branly) avaient fait l'objet de travaux de déminéralisation et de plantations d'arbres et de végétation sur le second semestre 2020.

# L'exemple de l'école Branly :



Cette démarche s'est poursuivie en 2021 avec neuf autres établissements scolaires et de la petite enfance, dont le groupe scolaire Gustave-Doré, dans le cadre d'une concertation animée par l'institut Eco Conseil avec l'ensemble de la communauté éducative. Cette même concertation permettra de déboucher sur la rédaction d'une charte de la végétalisation des cours d'école.

Début 2021, un appel à candidatures a été lancé pour sélectionner les cours d'école à végétaliser **chaque année à partir de 2022**. Un comité de pilotage réuni le 14 octobre dernier a acté la priorisation des prochaines cours d'école végétalisées.

En parallèle, la Ville de Strasbourg a amorcé une transformation ambitieuse de son service de restauration collective pour un haut niveau de qualité nutritionnelle et sanitaire, une moindre empreinte environnementale et une meilleure soutenabilité économique et sociale.

La transformation de la restauration collective de la petite enfance et de l'enfance est menée en deux temps :

- 1. La passation d'un nouveau marché de la restauration, attribué en septembre 2021 à deux prestataires : l'Alsacienne de restauration et API cuisiniers d'Alsace. Ce marché sera renouvelable deux fois.
- 2. La conception d'un nouveau mode d'organisation de la restauration, ayant pour objectif de diversifier les modes de confection des repas afin de favoriser la cuisine sur place et la liaison chaude, en s'appuyant sur des écosystèmes locaux à l'échelle des quartiers. La Direction de l'enfance et l'éducation se fait accompagner d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, sur une durée de trois ans et demi, pour cette deuxième étape.

Afin de poursuivre la démarche de passage au tout inox, de nouveaux projets de restaurant scolaire incluant le tout inox et la possibilité de cuisiner sur place seront engagés durant le mandat.

# III. Une gouvernance renouvelée au plus proche de la communauté éducative

Dans tous ces projets de restructuration et rénovation, le dialogue et la concertation avec tous les acteurs éducatifs demeurent centraux pour les élu-es de la Ville.

Quatorze rencontres en visioconférence ont été proposées par Hülliya Turan aux 1350 agents de la Direction de l'enfance et l'éducation, deux rencontres avec toutes les directions d'école et les inspecteurs et sept rencontres inter-partenariales ont été organisées de novembre 2020 à juin 2021. Durant le premier trimestre scolaire, une rencontre élargie à l'ensemble des partenaires de l'école s'est tenue dans les salons de l'Aubette le 11 octobre dernier. Une journée phare en février 2022, à destination des partenaires de l'éducation, suivie de deux à trois ateliers et d'un temps fort en juin, permettront de poursuivre la construction du plan d'action.

Toutefois, la politique enfance et éducation ne relève pas exclusivement de la gestion des affaires scolaires mais se retrouve dans chacune des politiques publiques, comme

la santé, l'accès à la culture et aux sports pour l'enfant, l'aménagement de la ville à hauteur d'enfant etc. Elle se décline territorialement avec l'objectif de renforcer les actions de sorte que chaque enfant puisse bénéficier d'une offre équitable. C'est ainsi que l'idée de **l'Observatoire de la réussite des politiques éducatives** est née.

Ce dernier vise à devenir un lieu de co-construction des politiques éducatives, d'expérimentation de certaines actions, mais aussi un lieu d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur la réussite et l'épanouissement des enfants. L'Observatoire sera lancé au travers d'un cycle de conférences qui démarre le **9 novembre**. L'objectif est de bâtir un socle conceptuel commun permettant de choisir de façon collégiale les études à mener. Ce projet sera accompagné par le recrutement d'un doctorant en sciences de l'éducation.

Cette action sera suivie le 20 novembre d'une conférence/table-ronde « *Strasbourg, Ville des enfants* », en présence de **Jeanne Barseghian** et **Alain Touron**, président de l'Unicef Bas-Rhin, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant.

## IV. Des clés pour la réussite de chacun-e

Afin de garantir les mêmes chances pour tous les élèves, la Ville de Strasbourg s'inscrit dans le dispositif Cité éducative.

Depuis 2020 **deux Cités éducatives**, Neuhof-Meinau-Elsau-Montagne Verte et Hautepierre, ont été labellisées et mises en place par la Préfecture, le Rectorat et la Ville, et bénéficient donc de moyens supplémentaires affectés par l'État.

L'augmentation du budget du **Projet de Réussite Éducative** de plus de 20 000 € permet d'accroître le volume des interventions auprès des bénéficiaires (361 jeunes suivis en 2020) et la création d'un poste d'éducateur-rice de jeunes enfants en CDD, financé à moitié par la Cité éducative, offre la possibilité d'intervenir auprès du public maternel.

Pour la Cité éducative Neuhof-Meinau-Elsau-Montagne Verte, le plan d'action porté par les différents opérateurs associatifs est en cours de déclinaison opérationnelle sur les différents quartiers. La cheffe de projet dédiée a pris ses fonctions en juillet 2021. Le budget s'élève à 500 000 € par an.

La convention de la nouvelle Cité éducative de Hautepierre (2021/2023) a été signée fin octobre et bénéficie d'un budget de 350 000€.

Par ailleurs, alors que la crise sanitaire a mis à jour les inégalités d'accès au numérique, la Ville, en partenariat avec l'État, a mis à disposition de 26 écoles des REP (réseau d'éducation prioritaire), REP + et de Cité éducative plus de 600 tablettes lpad équipées de clés 4G. Des kits pour organiser des réunions à distance ont également été proposés aux directions des écoles.

Les efforts se poursuivront avec l'instauration d'un ambitieux **plan numérique** de 9 millions d'euros, déployé progressivement au cour du mandat.

### V. Les démarches à venir

Un des enjeux majeurs de la politique éducative consiste à renforcer l'envie des enfants d'aller à l'école.

Au-delà des actions sur les bâtiments ou le numérique, différents dispositifs seront menés dans ce but, comme la multiplication des classes à thèmes (musique, danse, théâtre), mais aussi classes bilingues.

La mise à niveau des services périscolaires sur l'ensemble de la ville, tant au niveau du nombre de places proposées que de la qualité des accueils, sera également menée dès le mois de janvier avec l'ensemble des partenaires concernés, services et associations.